

LES RELATIONS COMPLEXES ENTRE DÉPENDANCE SYNTAXIQUE ET STATUT DE PÉRIPHÉRIQUE

José DEULOFEU

L.I.S. Université Aix-Marseille

RÉSUMÉ

L'article propose de définir les séquences « périphériques » comme des constituants qui ne sont pas intégrés à la structure grammaticale de l'énoncé. Des critères sont proposés pour définir l'intégration dans la structure grammaticale dans le cadre de l'Approche Pronominale. La notion recouvre donc les séquences détachées à gauche et à droite ainsi que les séquences en position d'incises ou de parenthétiques. Les données analysées sont en grande partie extraites de transcriptions de français parlé.

ABSTRACT

The paper proposes to define "peripheral" sequences as constituents that are not integrated into the grammatical structure of the sentence. Criteria are put forward and discussed to define integration into the grammatical structure within the framework of the Approche Pronominale. The concept thus covers the detached sequences on the left and right of the sentence as well as the sequences in the position of inserts or parenthetical. The empirical basis of the paper consists mainly of extracts of spoken French corpora.

La notion de « constituant périphérique » recouvre des faits très divers selon les cadres théoriques utilisés. L'objet de cet article est de montrer que le traitement du domaine qu'elle recouvre pose de fait la question, centrale pour la description syntaxique tous cadres confondus, de la distinction entre constituant intégré dans une structure grammaticale vs constituant attesté dans un énoncé sans pour autant entretenir de rapport grammatical avec un autre élément. On peut ainsi se poser la question du statut des séquences précédant la construction verbale dans l'énoncé suivant¹ :

¹ Les exemples comportent la référence des corpus dont ils sont extraits. Les exemples sans référence ont été forgés pour les besoins de l'argumentation.

- (1) mais bon honnêtement / enfin je sais pas / moi / bord de mer comme ça / Cannes / tout ça / c'est pas *c'est une ville de vieux quoi* // (C-Oral-Rom)

Cette problématique est résumée ainsi dans Combettes (2005 : 31) :

Ces unités sont souvent regroupées sous la dénomination de constituants périphériques, dénomination qui renvoie à leur position dans la phrase et à leur statut dans le système linguistique [...], constituants qui, sous des étiquettes diverses selon les théories, se trouvent en marge des relations de dépendance syntaxique, en marge des faits de rection. Ces constituants, souvent détachés et placés dans la zone initiale *ou dans la zone finale* de l'énoncé [...], jouent un rôle particulier au niveau discursif, comme si leurs caractéristiques, leur place privilégiée dans l'énoncé leur octroyaient la possibilité d'assurer des enchaînements textuels, d'avoir une portée qui dépasse le cadre strict de la proposition ou de la phrase [...]. Ces constituants pouvant être plus ou moins intégrés à la structure propositionnelle, jusqu'à être dotés du statut d'éléments périphériques, *même si la ponctuation ne permet guère de signaler ces gradations*.

Dans cette perspective, deux questions doivent être traitées en priorité :

- préciser les critères permettant de conclure qu'une séquence « entre dans le champ des faits [...] de rection » ;
- définir le statut de ces éléments « en marge des relations de dépendance syntaxique ».

La structure de l'article est la suivante : dans une première partie, je proposerai une clarification terminologique pour limiter les malentendus liés à l'usage d'« étiquettes diverses selon les théories ». Dans une deuxième partie, je me prononcerai sur l'extension du domaine des faits relevant de la notion de « périphérique », qui varie selon les approches. Je proposerai, en particulier, en élargissant la perspective topologique présentée par Combettes, de regrouper dans le domaine d'étude à la fois des constituants « détachés » à droite ou à gauche d'une construction racine, qu'elle soit phrastique ou non :

- (2) ces trucs-là *tu les vois après* les défauts (C-Oral-Rom)

et des constituants apparaissant dans le déroulement d'une construction :

- (3) je trouve ce livre qu'il n'est pas bien écrit

Ce que ces constituants ont en commun, c'est en effet qu'ils « se trouvent en marge des faits de rection », même s'ils sont perçus comme formant une unité plus large avec le reste de l'énoncé. Dans une troisième partie, j'opposerai deux lignes d'analyse des périphériques ainsi délimités. La première, que j'appellerai « approche syntaxique », consiste à absorber le plus possible d'éléments périphériques dans le domaine syntaxique d'une construction présente dans l'énoncé. L'autre, que j'appellerai « discursive », consiste à dire que ces éléments ne relèvent pas du domaine de la dépendance syntaxique, mais sont combinés par un procédé élémentaire d'addition ou de

parataxe pour former des unités de discours. J'argumenterai en faveur de ce type d'approche en m'appuyant sur une conception restreinte du domaine des « faits de rection » inspirée du cadre de l'Approche pronominale (Blanche-Benveniste *et al.* 1984).

Dans la dernière partie, j'élargirai l'analyse aux rapports entre compétence et performance. Le modèle syntaxique auquel aboutit une conception restreinte du domaine de la rection ouvre des possibilités nombreuses d'organiser les îlots grammaticaux en unités de discours. D'un côté, cette ouverture permet aux locuteurs d'ancrer sur un minimum commun l'organisation formelle des routines pragmatiques et textuelles nécessaires à l'accomplissement de la tâche communicative en cours. D'un autre côté, le minimum de contraintes imposées par cette grammaire « première » partagée est compatible avec des entreprises de codification variées, surtout dans les modalités écrites, de l'unité de discours. Des observations d'Aristote sur les styles à la notion de « traditions discursives » (Kabatec *et al.* 2010), on peut ainsi observer historiquement la construction de diverses « grammaires secondes » de l'unité discursive.

1. CLARIFICATIONS TERMINOLOGIQUES

La première clarification porte sur le terme d'« énoncé ». L'autre sur l'usage des termes « syntaxe », « grammaire », « relation de dépendance » vs « relation discursive ». Comme il ressort du texte de Combettes, le terme d'« énoncé » peut être employé pour délimiter de manière informelle le champ de l'analyse syntaxique. Il relève de l'observation des faits préalable à leur analyse. Il répond à la nécessité de découper les productions des locuteurs, textes ou discours, en sous-ensembles pour les analyser. Comme le signale Combettes, ces sous-ensembles vont au-delà de l'unité de langue « phrase » ou « proposition ». La pratique des linguistes montre qu'on peut associer « énoncé » à « tour de parole », ou à un découpage des tours de parole fondé par exemple sur une frontière prosodique forte. Il a une valeur essentiellement heuristique consistant à désigner la matière contenue dans les exemples que le linguiste utilise pour raisonner. Au niveau de la description linguistique, ce terme n'a plus sa place et doit être remplacé par des termes comme « construction grammaticale », « période », « configuration macrosyntaxique » ou encore « unités de discours », qui désignent des séquences linguistiques définies par des critères explicites dans un cadre d'analyse donné.

Le terme de « syntaxe » peut être entendu au sens large ou au sens étroit. Au sens large, on pourrait dire étymologique, il s'agit de l'étude des relations entre constituants d'une séquence énoncée, quelle que soit la source des principes d'organisation à l'œuvre. Mais dans l'acception courante – comme je l'ai fait moi-même jusqu'ici –, on parle de « syntaxe » et de « relations syntaxiques » au sens restreint de principes d'organisation gou-

vernés par des contraintes grammaticales. Reprenons l'exemple de l'énoncé (1) prononcé en un tour de parole :

- (1') mais bon honnêtement / moi / bord de mer comme ça / Cannes / tout ça /
c'est pas *c'est une ville de vieux quoi* // (C-Oral-Rom)

Au sens large, on peut dire que l'ensemble de l'énoncé dispose d'une structure syntaxique. Au sens restreint, on peut dire que seule la partie *c'est une ville de vieux* est une structure syntaxique entièrement gouvernée par les contraintes grammaticales du français. Pour désigner les constituants faisant partie de la périphérie gauche de l'énoncé, deux acceptions du mot « syntaxe » seront donc en concurrence. Les tenants de la conception large parleront toujours de « lien syntaxique ». Les défenseurs de la conception étroite réservent le terme de « syntaxe » ou de « dépendance syntaxique » pour désigner le domaine des relations de dépendance grammaticale et utilisent celui de « dépendance pragmatique » ou de « relations de discours » pour définir le statut des constituants associés hors dépendance grammaticale, comme dans Mithun (2005 : 74) à propos du fonctionnement des séquences introduites par des conjonctions :

[Syntactically] dependent clause markers appear pervasively in what seem, on prosodic and semantic grounds, to be independent sentences. A closer look shows that these markers are being used to signal pragmatic dependency among larger elements in discourse [...]. The markers of dependency serve several recurring functions in discourse.

Pour éviter toute confusion engendrée par la polysémie du terme « syntaxe », je préfère distinguer par une terminologie différente les deux types d'organisation syntaxique à l'œuvre dans les productions des locuteurs, comme le propose Blanche-Benveniste² (2010 : 159) :

Les énoncés produits par les locuteurs comportent des matériaux composites de syntaxe, de prosodie, de sémantique, de pragmatique, ainsi que tout un ensemble de routines de discours, certaines relations étant signalées par des marqueurs morphologiques et d'autres non. Comme ces organisations ne peuvent pas être caractérisées uniquement par la syntaxe des catégories grammaticales, plusieurs études récentes se sont accordées pour les situer à un niveau plus englobant de macro-syntaxe.

On posera donc que la microsyntaxe traite des relations définies par la « syntaxe des catégories grammaticales » et que la macro-syntaxe traite des relations qui échappent à la grammaire. On pourra donc, selon les besoins, soit parler de dépendance syntaxique englobant les deux types de relation – par opposition à des relations purement discursives – soit spécifier par le préfixe dans quel domaine de la syntaxe on se situe.

² Une autre façon de désigner les deux domaines est proposée par Groupe de Fribourg (2012), qui oppose « syntaxe de rection » à « pragma-syntaxe ».

2. DÉLIMITATION DU DOMAINE

2.1. La définition topologique « standard » du domaine : périphérie droite et gauche d'une construction

Les études de cas se sont intéressées principalement aux éléments détachés prosodiquement dans la zone gauche de l'énoncé. Le terme de « détachement » pouvait laisser supposer que le constituant ainsi placé remplissait la même fonction grammaticale (sujet, complément, ajout, etc.) que sa contrepartie prosodiquement intégrée, la différence de propriétés tenant à des différences de statut dans la structure informationnelle de l'énoncé (fonction thématique *vs* thématique, par exemple). Mais très rapidement on a remarqué que certains constituants détachés n'avaient pas de contrepartie intégrée et par là-même requéraient une analyse syntaxique propre (Hirschbüller 1974 ; Deulofeu 1977). Le cas prototypique est celui des groupes nominaux en position de *nominativus pendens* dans la périphérie gauche d'une construction verbale :

- (4) mais euh le fait d'enlever la corde ben si à un moment ou à un autre tu penses à la chute tu arrives plus à grimper (Tcof)
- (5) ces commissions nationales il y a des gens élus (Corpaix)
- (6) **ces trucs-là** tu les vois après les défauts (C-Oral-Rom)

Mais on voit immédiatement que ce statut syntaxique est défini négativement. Ce constituant ne remplit pas les conditions pour occuper une place syntaxique gouvernée par le verbe et n'est pas non plus en relation avec la construction verbale par l'intermédiaire d'un clitique, comme c'est le cas dans le détachement. L'exemple (6) montre bien la différence entre l'élément détaché à droite (*les défauts*) relié, au moins anaphoriquement, au clitique objet et le *nominativus pendens* (*ces trucs-là*). Le défi est donc de définir un statut syntaxique pour ce dernier élément, sachant qu'il ne partage aucune propriété syntaxique avec les constituants fonctionnant comme compléments ou ajouts canoniques du verbe.

Une propriété formelle que l'on pourrait invoquer en faveur du regroupement serait d'ordre prosodique, mais on sait la fragilité empirique des enchaînements prosodiques. Un autre argument serait de nature sémantique. La construction verbale de (6) peut être considérée de ce point de vue comme une prédication « à propos » du *nominativus pendens*. Là encore, on pourrait contester la nature formelle de ce lien en remarquant qu'il existe entre cette même construction verbale et un élément appartenant sans aucun doute à un énoncé précédent, par exemple :

- (6') j'apprécie pas ces trucs-là tu les vois après les défauts

Il n'est pas facile en tout cas de fournir un argument syntaxique justifiant que le groupe nominal *ces trucs-là* est régi par un élément de la construction verbale.

En ce qui concerne la séquence (5) par exemple, on pourrait tout simplement considérer qu'elle doit être décomposée en deux énoncés successifs, l'un non verbal, l'autre verbal, entre lesquels existent seulement des relations de cohérence discursive. Cette option paraît même devoir s'imposer lorsqu'on prend en compte des énoncés comme le suivant :

- (7) il y a des personnes vous allez les voir elles pleurent pendant deux ou trois heures elles vous pleurent dans les bras et vous repartez elles pleurent encore et ça c'est très dur à vivre (Corpaix)

On s'aperçoit que le découpage du texte est loin d'être simple à argumenter. Il est clair que la caractéristique des personnes en question est définie par l'ensemble des constructions verbales qui suivent. La cohérence sémantique nous invite à le prendre comme un tout. Mais deux traitements syntaxiques sont possibles. Doit-on considérer que le groupe nominal introduit par le présentatif *il y a* est syntaxiquement associé à la seule construction verbale suivante et que c'est sa portée sémantique qui est étendue au reste de l'énoncé ? Ou doit-on considérer que syntaxe et sémantique sont congruentes et donc que le groupe nominal à présentatif est associé syntaxiquement à l'ensemble des constructions verbales ?

Considérons maintenant le cas de l'adverbe *honnêtement* dans la version abrégée de (1) :

- (8) honnêtement... Cannes... c'est une ville de vieux

Le statut syntaxique de cet adverbe est-il syntaxiquement différent de celui du groupe nominal *Cannes* ou s'agit-il de deux périphériques de même niveau ? Quels seraient les arguments qui nous permettraient de donner un statut syntaxique différent à ces deux constituants ? Il serait en particulier illusoire de considérer que la désinence adverbiale *-ment* suffit à marquer une dépendance syntaxique au verbe. Les études ne manquent pas en effet pour montrer que la présence d'une marque morphologique ou d'un mot fonctionnel (tel qu'une préposition ou une conjonction) ne suffit pas à prouver que le constituant qui en est pourvu est en relation de dépendance grammaticale avec un gouverneur (Debaisieux 2013 : 63-64 ; Mithun 2005).

On pourrait en dire autant du groupe prépositionnel antéposé de (9), qui ne fonctionne pas comme un modifieur temporel du verbe principal, mais bien comme un cadre de pertinence pour l'assertion qui suit :

- (9) depuis que je vous connais vous avez l'air d'être quand même une femme de tête assez indépendante (Crfp)

En face de ces cas de périphériques gauches qu'il est difficile d'intégrer à la structure grammaticale, il existe des cas où le constituant détaché peut être

considéré comme régi par le verbe principal, car il présente avec la préposition *à* une marque, semble-t-il, indiscutable d'appartenance à sa valence :

- (10) à Pierre je ne parle jamais quand il a bu

La classe des périphériques gauches, outre sa diversité catégorielle, est donc syntaxiquement hétérogène, car elle contient à la fois des éléments sélectionnés par un constructeur et d'autres qui ne le sont pas. Et parmi ces derniers éléments, une question reste à résoudre : quels sont ceux qui sont reliés au reste de l'énoncé par un lien de dépendance grammaticale et quels sont ceux qui sont seulement reliés par une relation de discours ?

Cette même dissymétrie affecte les éléments détachés à droite, avec des conditions prosodiques différentes. Les cas de *nominativus pendens* à droite existent, mais ils sont empiriquement moins faciles à repérer :

- (11) Qu'est-ce qu'on peut faire ceux qui oublient (Corpaix)

La position droite présente en outre des formes spécifiques qui semblent montrer que le détachement prosodique peut être compatible avec l'établissement d'une relation de dépendance syntaxique. Il s'agit de tous les compléments dits « différés » ou « en épexégèse » qui, au moins superficiellement, ne semblent pas devoir être analysés différemment de leur version prosodiquement intégrée :

- (12) quand l'enfant naissait on le mettait dans une chemise de son père // avant de le laver (Coralrom)

Mais d'autres exemples montrent que certains constituants détachés à droite, même introduits par une préposition, peuvent difficilement être considérés comme dépendants du verbe :

- (13) Non aucun pays n'est responsable de cette épidémie en dehors des complotismes évidemment (radio)

Tous les exemples précédents contiennent une construction verbale comme support de l'élément associé. Mais on peut citer des exemples en apparence parallèles présentant un support nominal. Par exemple, pour commenter le démarrage facile d'une voiture :

- (14) ce matin la voiture nickel (C-Oral-Rom)

Le périphérique nominal *ce matin* peut sans doute détenir une portée large :

- (15) ce matin la voiture nickel démarrage facile plus de problème de boîte rien

Ces exemples montrent, d'une part, l'étendue du domaine des constituants classiquement désignés comme « périphériques droits et gauches » et, d'autre part, que la question de leur statut syntaxique ne peut être résolue que si l'on dispose d'une critériologie claire pour définir la dépendance – et

par là même l'intégration grammaticale. Je traiterai cette question dans la troisième partie de l'article. Je propose dans la section suivante d'étendre le domaine d'observation des périphériques à des éléments situés à l'intérieur d'une construction.

2.2. Extension du domaine des associés aux éléments internes à une séquence

Considérons à présent des énoncés comme :

- (16) j'ai trouvé *ce livre* qu'il était émouvant et facile à lire (radio)
- (17) il y a un lien *comme dit Bourdieu* entre la position et la prise de position (CRFP)
- (18) Justement je me demande *malheureusement* si ce n'est pas la conséquence de l'absence de grillage ? (web)

Les éléments en gras insérés dans le déroulement de la construction verbale sans marque claire d'intégration, comme le groupe nominal de (16), le groupe prépositionnel de (17) et l'adverbe de (18), ont-ils ou non le même statut syntaxique que les périphériques à gauche ou les détachés à droite ? Dans la majorité des études, ces exemples ne sont pas traités comme périphériques. On les range dans la catégorie des « incises », des « insertions » ou des « parenthétiques ». On peut cependant se demander s'il est justifié de considérer, sur la seule base de leur position, que ces constituants relèvent d'un domaine d'analyse différent des éléments considérés comme associés à gauche ou à droite à une construction. En fait, la question pertinente qui concerne l'ensemble de ces constituants est bien celle de leur intégration dans la structure grammaticale de l'énoncé. Si l'intégration grammaticale des constituants périphériques en (2) et (11) est à discuter, c'est aussi le cas des constituants insérés de (16) à (18)³.

Une question supplémentaire à résoudre est évidemment celle du statut syntaxique de ces éléments, si l'on considère qu'ils ne sont pas intégrés dans une construction présente dans l'énoncé et donc reversés à la macro-syntaxe. En première approximation, on peut proposer que les éléments non intégrés grammaticalement le soient discursivement. Ceci revient à dire qu'ils fonctionnent comme des éléments ajoutés les uns aux autres au cours de la construction de l'énoncé à la manière des unités successives composant les discours. Les contraintes sur cette combinatoire ne relèvent plus alors de

³ Le traitement des périphériques extérieurs à la construction et des éléments parenthétiques dans une grande classe d'éléments hors structure grammaticale a été proposé sous la forme de l'opposition entre « constituants intégrés » vs « insérés » ou « incidents » par Marandin (1998), Espinal (1991) et Bonami & Godard (2007). Mais ces études maintiennent une relation syntaxique entre ces éléments et la catégorie « phrase », unité qui n'a pas de définition dans notre cadre.

l'arbitraire du signe, mais de routines pragmatiquement motivées qu'il faut définir.

Nous verrons dans la suite que le curseur entre les deux ensembles dépend évidemment de la définition qu'on donne de la dépendance grammaticale. Or, cette définition varie selon les modèles théoriques. Je vais donc proposer dans la section suivante de donner une définition descriptivement motivée de la dépendance grammaticale. J'inclurai l'ensemble de ces cas difficiles à intégrer à une structure grammaticale dans une classe de séquences « associées », en reprenant la terminologie de Blanche-Benveniste *et al.* (1984 : Chap. 2.1.1).

3. TRAITEMENT SYNTAXIQUE DES « SÉQUENCES ASSOCIÉES »

Le traitement des « séquences associées » s'est organisé selon deux orientations principales. L'une consiste à étendre la notion de « construction syntaxique » jusqu'à englober tous les cas d'associés. L'autre vise à traiter comme faits de discours une grande partie de ces séquences. Le problème méthodologique majeur, on le voit, est celui de trouver des critères empiriquement motivés pour distinguer dépendance grammaticale et enchaînements discursifs. La question donne lieu à de nombreuses divergences et solutions selon les cadres d'analyse.

3.1. Limites du traitement à dominante syntaxique des associés

Un traitement visant à intégrer les associés dans le domaine de la micro-syntaxe a été favorisé par le fait que la composante syntaxique de la description linguistique a mobilisé l'intérêt des linguistes principalement depuis le succès des approches chomskiennes. On a assisté en outre à une prédominance des modèles syntagmatiques. Une des conséquences est que la structure des énoncés comportant des associés a eu tendance à être conçue *a priori* comme une extension du modèle de regroupements endocentriques tête-dépendants.

Ce modèle permet de donner une architecture hiérarchique à l'ensemble d'un énoncé en développant une arborescence soit par le biais d'une opération d'adjonction soit par le recours à la notion de « tête fonctionnelle » qui peut intégrer l'ensemble des termes, comme le suggère Haegeman (2012 : 170-171). On pourrait, dans cette ligne, donner une architecture respectivement par adjonctions et par têtes fonctionnelles à l'énoncé (1) simplifié :

- (19) [_P honnêtement [_P moi [_P bord de mer comme ça [_P Cannes [_P tout ça [_P c'est une ville de vieux quoi _P] ... _P]
- (20) [_{TopP...} honnêtement [_{TopP...} moi [_{TopP...} bord de mer comme ça [_{TopP...} Cannes [_{TopP} ... tout ça [_P c'est une ville de vieux quoi _P] ... _{TopP}]

Le problème est que ces représentations reviennent à poser *a priori* que tout énoncé verbal fini peut être une structure hiérarchique grammaticale, sans avoir donné d'arguments pour justifier le regroupement sur une telle base. Le fait qu'une séquence de catégories forme un énoncé ou un tour de parole n'est pas en soi un argument pour déclarer que les parties en sont reliées par des relations grammaticales. Le simple fait que la séquence nominale *bord de mer* n'ait pas, en l'absence de déterminant, la forme canonique des groupes nominaux dépendants syntaxiques d'un verbe, peut faire douter de la possibilité de justifier son intégration.

La reconnaissance d'un lien grammatical entre deux constituants se fait généralement en deux étapes. On montre d'abord que l'ensemble forme bien une unité par rapport à certaines manipulations (*parsing*). Puis, on détermine s'il y a une hiérarchie entre les constituants à l'intérieur du syntagme, notamment en distinguant une tête et des dépendants (*labelling*).

Mon hypothèse est que la première étape est purement heuristique. Il ne suffit pas pour établir la présence d'un lien grammatical de montrer que les parties forment un ensemble, il faut toujours montrer que la forme de cet ensemble est déterminée par des contraintes relevant de l'arbitraire du signe. Ces contraintes étant fournies par les catégories présentes dans l'énoncé. Pour préciser cette remarque, je renverrai à une critique déjà faite sur les conclusions que l'on peut tirer du test d'enchâssement, qui est le plus largement utilisé pour établir que des séquences figurant à l'intérieur d'un autre constituant sont des unités intégrées à la structure grammaticale de l'ensemble (Deulofeu 2014, 2016).

Le fait de trouver un constituant à l'intérieur d'un autre, comme c'est le cas de la séquence en *puisque* dans l'énoncé suivant, ne suffit pas à conclure qu'il est relié grammaticalement à un élément de celui-ci :

- (21) nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre *puisque'elles avaient donné leur activité en location-gérance à la société en nom collectif qu'elles avaient + qu'elles avaient contribué à créer + euh* n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe (Tcof)

La séquence dépendant en apparence du verbe de la relative pourrait n'être qu'une insertion sans lien grammatical avec lui, comme l'indique le fait que l'on peut trouver dans la même position à l'intérieur de l'ensemble des séquences clairement extérieures à l'organisation grammaticale, comme une simple parenthèse⁴ :

⁴ Cette analyse rejoint les remarques de Creissels (2006 : 190) : « l'enchâssement n'est pas non plus une condition suffisante pour parler de subordination, puisque les incises sont des unités phrastiques insérées à l'intérieur d'une autre, avec laquelle elles entretiennent une relation délicate à définir, mais qui ne relève certainement pas de la subordination ».

- (21') nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre – *elles avaient en effet donné leur activité en location* – euh n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe

Ou encore des commentaires modaux portés par des constituants non intégrables à la structure grammaticale :

- (21'') nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre (*hélas / vous voyez / eh non*) + euh n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe

Quant au lien qui est clairement ressenti entre la séquence en *puisque* et le contenu de la relative, il pourrait ne pas être de nature syntaxique, mais résulter d'une simple incidence sémantique. Pour montrer qu'un constituant est bien intégré à la structure grammaticale d'une construction, il faut donc une justification indépendante du fait qu'on le trouve à l'intérieur d'une autre construction qui l'encadre linéairement.

D'autres tests sont donc utilisés par les syntacticiens pour justifier ou confirmer que la forme d'un constituant est contrainte par une catégorie rectrice : présence d'une marque morphologique de dépendance, caractère obligatoire ou facultatif de l'élément, possibilité de clivage, présence d'adverbe paradigmatiques⁵, etc. Les travaux ne manquent pas pour contester le caractère opératoire de ces tests. Mais leurs résultats sont loin de se recouper et sans doute certains d'entre eux révèlent plutôt un lien sémantique que syntaxique, ce qui rend difficile de distinguer une zone microsyntaxique au sein d'un énoncé⁶.

Cependant, même sans avoir recours à ces critères, il reste possible de justifier l'intégration d'une séquence dans la composante microsyntaxique en adoptant une conception « minimale » de la dépendance grammaticale. On peut pour cela s'appuyer sur des manifestations claires du principe de rection : il y a organisation grammaticale si l'on peut montrer que le fonctionnement d'une forme est déterminé par des contraintes « arbitraires » imposées par d'autres formes. Si l'on considère le domaine formé par une tête de syntagme et ses dépendants, la tête impose des contraintes sur la forme des dépendants, que ce soit en termes de choix des catégories ou d'ordre linéaire. Pour définir la notion de « contrainte grammaticale », nous allons limiter notre analyse aux structures gouvernées par une tête verbale.

⁵ Pour une présentation détaillée de l'application de ces tests, on peut se reporter à Debaisieux (2013 : 69-71).

⁶ Je renvoie à la section 3 de la notice « Rection » de l'EGF (www.encyclogram.fr) pour une synthèse des critiques adressées à l'usage de ces tests (voir aussi le bilan proposé par Lavieu 2006).

3.1.1. Domaine grammatical de la valence verbale

Le problème est d'isoler, parmi les contraintes révélées par la combinatoire d'un verbe avec ses dépendants potentiels, les traits grammaticaux des traits lexicaux, qui donnent aussi lieu à des incompatibilités plus ou moins fortes. Je suivrai en la matière le cadre de l'Approche pronominale (Blanche-Benveniste *et al.* 1984) qui propose de distinguer, parmi les restrictions de combinatoire, celles qui mettent en jeu des catégories morphosyntaxiques caractérisées par des marques formelles (classes de mots, flexifs, proformes spécifiques) de celles qui se caractérisent par des restrictions sur les combinaisons entre classes de lexèmes définissables par un trait de sémantique lexicale (types de procès ou d'objets). Seules les premières permettent d'établir un lien microsyntaxique, les autres sont traitées dans la composante sémantique. Une autre hypothèse est que ces marques de dépendance grammaticale sont révélées par certaines catégories, principalement les proformes clitiques en français. On peut ainsi considérer que des verbes comme *parler* imposent un trait grammatical sur leur complément rendant compte de la différence d'acceptabilité entre *il lui parle* et **il lui pense* : la forme *lui* est porteuse d'une marque explicite de dépendance grammaticale que l'on peut désigner par le terme classique de « cas », spécifiable ici comme « datif ». Si l'on ajoute que l'ordre dépendant-tête est rigoureusement fixe, on dispose là d'un modèle de syntagme dont la forme est entièrement déterminée par la grammaire du français. L'Approche pronominale propose d'étendre le domaine de la réaction aux groupes à tête lexicale considérés comme « proportionnels » au clitique en fonction des équivalences acceptées par les locuteurs :

(22) Je lui parle / Je parle à ce garçon / je lui parle à ce garçon

Cette extension est confirmée par le fait que, lorsque le dépendant est réalisé par une catégorie lexicale, le verbe impose le choix d'une préposition, restriction que l'on peut considérer comme une réalisation possible de la marque casuelle explicite dans la forme des clitiques. Ce statut d'« élément régi » est également confirmé par le fonctionnement sémantique de ces prépositions « casuelles ». Lorsqu'elles introduisent des séquences régies « datives », les prépositions n'ont pas de sens propre, c'est le verbe qui leur donne. Ces restrictions, liées à la sélection de traits grammaticaux, ne rendent pas compte des acceptabilités lexicales, par exemple de la vraisemblance plus ou moins grande à trouver *je mange le rêve* à partir de la forme grammaticale *je le mange*. Dans ce cadre, l'intégration grammaticale ne doit tenir compte que des traits grammaticalisés par la langue, et non de ceux qui émaneraient d'un classement lexical. Peut-on alors dire qu'il est possible de déterminer l'ensemble des constructions grammaticales à tête verbale du français par proportionnalité aux pronoms clitiques *il / le / lui / y / en* ? L'interface entre la composante morphologique et la composante syntaxique

est loin d'être régulière et des études de détail sur les correspondances sont nécessaires pour affiner la description⁷.

Les traits grammaticaux d'un constituant ne sont pas, dans certains cas, révélés par un clitique correspondant. On peut cependant trouver d'autres propriétés qui les attestent. Ainsi, le complément du verbe *alterner* n'a pas d'équivalent clitique dans :

- (23) Le rouge alterne avec le bleu

Mais le fait que l'élément construit par la préposition soit en relation avec une position sujet exigeant un trait de pluralité ou une coordination est un bon argument pour en faire une réalisation possible du trait de « complexité » qui caractérise la valence du verbe et donc l'intégrer à celle-ci :

- (24) Le rouge et le bleu alternent / ces couleurs alternent

On doit aussi envisager le cas des adverbes aspectuels (*déjà, encore, toujours*) qui présentent des restrictions combinatoires avec les marques temporelles verbales et dont la position est conventionnellement fixée en relation avec ces marques. Mais il n'est pas nécessaire de définir une relation grammaticale spécifique à la construction verbale pour ce cas. On peut considérer que ces adverbes occupent dans le syntagme verbal une place comparable à celle des « déterminants » dans le syntagme nominal, en adoptant, par exemple, l'analyse en SPEC(V) de Emonds (à paraître).

Si l'on ajoute ce type de constituants aux séquences proportionnelles à des clitiqes, on peut définir un premier ensemble de structures « minimales » non ordonnées, dont les membres sont reliés à la tête verbale par une relation microsyntaxique :

- (25) Verbe (spécifieur V) (syntagmes proportionnels aux clitiqes et assimilés)

Les réalisations linéaires par défaut de cette structure sont elles-mêmes déterminées par des conventions propres au français et différentes selon les catégories utilisées. En ce sens, l'ordre X Verbe pour les clitiqes et Verbe X pour les syntagmes lexicaux fait partie des marques d'intégration grammaticale.

3.1.2. Domaine maximal des relations microsyntaxiques verbales

D'autres atomes grammaticaux peuvent être définis, *mutatis mutandis*, autour de têtes nominales, adjectivales et invariables (prépositions, conjonctions, adverbes) sur le modèle précédent. Comme la construction verbale minimale, ces syntagmes minimaux peuvent fonctionner soit comme unités de discours microsyntaxiquement indépendantes (par exemple lorsqu'elles

⁷ De nombreux cas semblables à celui qui va être présenté sont discutés dans Blanche-Benveniste *et al.* (1984 : 24).

forment à elles seules un tour de parole⁸), soit participer à l'élaboration d'énoncés plus complexes en se combinant avec d'autres unités grammaticales. Partons de l'exemple d'une combinaison d'une construction verbale et d'une construction prépositionnelle :

(26) (Je lui parlerai / je parlerai à Paul) après la conférence

(27) Je lui parlerai sans crainte

La question est de savoir si les séquences ci-dessus forment une construction grammaticale microsyntaxique plus vaste ou s'il s'agit d'une combinaison macrosyntaxique de deux unités de discours. Une attitude radicale consisterait à dire qu'il n'y a pas d'argument décisif pour mettre un lien grammatical entre les deux groupes. En effet, on ne peut mentionner aucune contrainte formelle équivalente aux marques casuelles observées dans le domaine de la valence que ferait peser le verbe sur le groupe prépositionnel. Chaque groupe conserve dans l'ensemble de la séquence ses priorités formelles et sémantiques. Les incompatibilités constatées entre une construction verbale et une construction prépositionnelle autonome ne sont pas d'ordre syntaxique, mais sémantique. Par exemple, (28) est bizarre hors contexte sur le plan pragmatique, mais il suffit de changer le lexique pour retomber sur un énoncé acceptable :

(28) ? Je suis ton ami dans le salon

(28') Je suis ton ami dans cette épreuve

La solution la plus simple paraît donc d'analyser la séquence comme une succession de deux constructions, qui ne seraient regroupées que par un schéma prosodique sans rupture, imposant seulement que l'interprétation du second argument de la préposition soit donnée par le premier syntagme⁹. Compte tenu des réserves mentionnées plus haut que l'on peut opposer aux tests couramment utilisés pour montrer une relation grammaticale entre deux séquences, on pourrait donc conclure qu'au-delà de la valence élargie, il n'y a plus qu'une combinatoire sémantico-discursive.

⁸ Cette conception réduite de la syntaxe grammaticale est développée pour l'anglais par Culicover & Jackendoff (2005). Cependant, les constructions formant un énoncé à elles seules dont la tête n'est pas un verbe fini et dont l'interprétation dépend du contexte sont appelées « fragments ». Cette référence à la construction verbale finie comme seul modèle de structure syntaxique complète peut obscurcir le fait central, reconnu par les auteurs, qui est que toutes ces constructions peuvent fonctionner comme des unités microsyntaxiquement indépendantes.

⁹ Du point de vue sémantique, on peut analyser la séquence comme un modifieur du contenu exprimé par le verbe. On transpose parfois sans justification cette analyse sémantique sur le plan syntaxique en appliquant le terme de « modifieur » au domaine de la syntaxe. Encore une polysémie à contrôler.

La présence de contraintes grammaticales sur ce type de constituant peut cependant être soutenue en partant de la réalisation possible par un interrogatif-relatif (proforme *qu-*), catégorie soumise à des contraintes difficiles à expliquer en termes sémantico-pragmatiques, qui rappellent celles que l'on a observées dans la valence pour les clitiques. Les pronoms interrogatifs-relatifs, comme les clitiques, sont porteurs de traits sémantiques grammaticaux, au sens où ils interviennent dans des règles de syntaxe, par exemple, pour exclure des séquences comme **qui pleut* ou **à quoi tu parles ?* Mais, en dehors du domaine déjà défini de la valence, ces traits grammaticaux ne sont pas contraints par le choix du verbe. Si leur combinaison avec certains verbes n'est pas naturelle :

(29) ? où est-il grand

(30) ? quand est-ce carré ?

il est possible de traiter ces incompatibilités au niveau sémantique.

C'est donc dans les contraintes d'ordre qu'il faut chercher la preuve d'une organisation grammaticale des réalisations de constructions verbales. La combinatoire des interrogatifs-relatifs avec le contexte syntaxique a été étudiée en détail et son caractère « conventionnel » en ressort pleinement : position de l'élément à la borne gauche de la construction verbale associée et rôle dans les possibilités de modification de l'ordre par défaut des autres catégories (« inversion du sujet »). De telles contraintes sont des indices solides que ces éléments interrogatifs-relatifs forment une construction grammaticale avec le verbe. On peut alors, sur le modèle de ce qui est fait pour la valence réalisée par les clitiques, proposer qu'un syntagme proportionnel à un interrogatif-relatif forme lui-même une unité grammaticale avec le verbe. Pour fixer le domaine microsyntaxique construit par le verbe, il est donc possible d'étendre la règle donnée en (25) comme suit :

(31) Verbe (Spécifieur) (syntagmes proportionnels aux clitiques et aux pronoms *qu-*)

Je propose donc, pour me limiter aux groupes prépositionnels ou adverbiaux, de considérer que relèvent du domaine microsyntaxique ceux qui sont proportionnels aux clitiques ou aux pronoms *qu-* et qui sont, d'un point de vue topologique, placés après le verbe et forment avec lui une unité prosodique. Le test permet ainsi d'intégrer au domaine microsyntaxique les syntagmes prépositionnels *après la conférence* de (26) et *sans crainte* de (27) en vertu de leur proportionnalité à *quand* et *comment* :

(32) Quand parleras-tu à Paul / après la conférence

(33) Comment parleras-tu à Paul / sans crainte

En revanche le test ne fonctionne pas, par exemple, avec le groupe introduit par *en dehors de* dans (13), dont le traitement est donc renvoyé à la macrosyntaxe :

- (13) Non aucun pays n'est responsable de cette épidémie en dehors des complotismes évidemment (radio)

La construction verbale réduite à ces éléments constitue donc un îlot grammatical utilisable par les locuteurs pour former des énoncés avec d'autres îlots constitués par les constructions gouvernées par les autres catégories majeures : noms, adjectifs, prépositions, etc. En termes de syntaxe, ces îlots grammaticaux, construits par des relations microsyntaxiques, se combinent entre eux soit pour former des unités microsyntaxiques plus complexes par le principe de récursivité, soit pour former par simple itération des configurations macrosyntaxiques comme celle de l'énoncé (1).

3.2. Le domaine des relations macrosyntaxiques

3.2.1. Problèmes d'établissement des faits

On peut alors observer que certaines séquences, également combinables avec une construction verbale dans un énoncé, ne participent jamais de sa structure microsyntaxique : il s'agit de séquences traitées comme telles depuis longtemps, comme des interjections (*ah, hélas, holà*), des particules (*ben, mmh*), des incises (*je crois, tu vois*), mais aussi des constructions verbales introduites par des conjonctions (*puisque, car*¹⁰) ou encore des « parenthèses ». D'autres séquences qui peuvent être intégrées au domaine microsyntaxique ne répondent pas au test d'équivalence avec un pronom *qu*-dans l'énoncé où elles figurent. C'est par exemple le cas des *nominativus pendens*, de certains adverbes comme *honnêtement* de l'exemple (1) ou de groupes prépositionnels, comme dans l'exemple (12). Est-ce qu'il est toujours possible, pour ces groupes, de distinguer l'emploi microsyntaxique de l'emploi macrosyntaxique au moyen du test de proportionnalité aux proformes ? Je vais traiter la question pour les groupes prépositionnels.

3.2.2. Analyse macrosyntaxique étendue des groupes prépositionnels

Beaucoup de syntagmes prépositionnels ont un double fonctionnement, tantôt non intégrés, tantôt intégrés. Une difficulté d'analyse concerne en

¹⁰ On trouve des emplois de *puisque P* et *car P* proportionnels à la proforme *pourquoi*. Mais cela veut simplement dire – comme d'ailleurs beaucoup d'autres connecteurs (*parce que, comme, quand*, etc.) – que ces deux morphèmes dans certains usages fonctionnent aux deux niveaux macro- et microsyntaxique. Il existe dans tous les usages des emplois où *puisque P* n'est pas interrogeable par la proforme *pourquoi* : *puisque tu me le demandes, Pierre ne viendra pas à la réunion ce soir*. D'autres emplois requérant un traitement macrosyntaxique sont étudiés dans Deulofeu (2016 : 147-149).

particulier ceux pour lesquels des considérations sémantiques peuvent brouiller l'application des tests d'intégration. Le double fonctionnement est facilement perçu, s'il est possible d'associer à chaque fonctionnement une interprétation bien distincte. C'est le cas pour le groupe *au fond*, que l'on ne peut pas pronominaliser par *où* dans l'exemple suivant :

- (34) la Roumanie au fond n'a jamais fait l'expérience de la de la démocratie
n'est-ce pas (Tcof)

Mais, dans le cas d'un élément proportionnel à un *quand* temporel, par exemple, la différence entre l'emploi microsyntaxique et l'emploi macrosyntaxique peut-être difficile à mettre en évidence. Considérons les exemples suivants, en tenant compte que le premier présente un contour continuatif (<) sur le groupe prépositionnel antéposé et que, dans le second, il n'y a pas de rupture prosodique devant le groupe prépositionnel postposé :

- (35) Après la fête < je suis rentré chez moi

- (36) Je suis rentré chez moi après la fête

La différence d'interprétation est peu perceptible, car elle ne concerne pas la contribution à l'élaboration du sens propositionnel, qui reste dans les deux cas une relation de modification sémantique. Cette différence peut être mise au compte du statut informationnel ou textuel du groupe (thème *vs* rhème). En tout cas, elle ne sera pas suffisante chez beaucoup d'informateurs pour les empêcher de ressentir le groupe en position périphérique comme équivalent à l'interrogatif *quand*, alors que, pour d'autres, l'équivalence pronominale du temporel pourra poser problème, notamment dans des enchaînements question-réponse qui pourront sembler peu naturels :

- (37) L1 Quand es-tu rentré chez toi ?
L2 (a) ?? Après la fête < je suis rentré chez moi
(b) Je suis rentré chez moi après la fête

On peut de toute façon observer que, si on choisit de donner le même statut aux deux constituants temporels, on ne rend pas compte de différences notables de propriétés, notamment du fait que le groupe antéposé échappe à la portée des modalités verbales (négation, restriction) auxquelles est soumis l'intégré.

Pour rendre compte de ces résultats contradictoires concernant l'établissement des propriétés de la position détachée à gauche, Blanche-Benveniste *et al.* (1990) suggèrent d'y voir une superposition de deux relations : une dépendance micro au verbe superposée à un statut macro-syntaxique. Cette proposition a été contestée, notamment pour des raisons de simplicité, puisqu'elle complique les règles d'interface entre composantes micro et macrosyntaxiques (Groupe de Fribourg 2012 : 63-65). Une solution plus simple maintenant l'indépendance des deux composantes peut de toute façon

être proposée dans le cadre de l'Approche pronominale, mais elle en exige une révision.

3.2.2.1. Le cadre d'analyse macrosyntaxique de l'Approche pronominale revisité

Dans ce cadre, tous les constituants qui peuvent se combiner à une structure minimale (31) pour faire énoncé seront considérés comme syntaxiquement reliés à ce domaine par des liens macrosyntaxiques. Une typologie de ces liens mettant l'accent sur les formes que peuvent prendre les configurations macrosyntaxiques est détaillée dans Debaisieux (2013 : Chap. 3). Une interprétation de ces configurations en termes de routines pragmatiques est effectuée par le Groupe de Fribourg (2012). Un cadre inspiré de ces deux approches – réduit à ce qui est nécessaire à mon exposé – sera illustré à propos des exemples qui suivent.

Ce qu'il y a de commun à ces approches, c'est qu'elles admettent que les unités impliquées dans les deux types d'organisation sont de nature sémiotique différente. Les unités du domaine microsyntaxique sont des signes conventionnels de la langue ; celles organisées par les configurations macrosyntaxiques sont des énonciations de signes qui les actualisent en les dotant d'indices (contours prosodiques ou attitudes mimo-gestuelles) qu'il faut prendre en compte pour les interpréter¹¹. Pour fixer les idées, on peut donner une analyse macrosyntaxique de l'énoncé (1), que nous rappelons :

- (1) mais bon honnêtement / enfin je sais pas / moi / bord de mer comme ça / Cannes / tout ça / c'est pas *c'est une ville de vieux quoi* // (C-Oral-Rom)

On y distingue l'énonciation de la construction grammaticale *c'est une ville de vieux*, qui porte un contour prosodique conclusif assertif et qui constitue le « noyau » de la configuration. C'est à travers lui que le locuteur réalise l'action communicative objet de l'énoncé. Ce noyau est précédé d'un ensemble d'énonciations de constructions, ne portant pas de contour conclusif. En termes de forme, le noyau est indispensable à la constitution de l'énoncé, tandis que les autres énonciations exigent la présence d'un noyau¹². Les énonciations de cet ensemble prénoyau peuvent être interprétées dans la ligne du Groupe de Fribourg comme donnant les conditions préalables à une interprétation « pertinente » du noyau. Il va de soi que ces conditions préalables sont de nature sémantique très diverse ; on y trouve successivement un connecteur discursif (*mais*) des segments véhiculant des

¹¹ La question de la relation entre les deux ordres d'unités, constructions (unités significatives) et énonciations (unités communicatives), est discutée en détail dans Deulofeu (2013 : 451-463).

¹² Dans des cas d'énoncés « inachevés » comme *moi vous savez le football...*, les satellites fonctionnent comme des instructions pour que l'interlocuteur reconstitue le contenu du noyau par inférences.

indications modales sur l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énonciation (*honnêtement, je sais pas*) et d'autres segments qui portent des objets de discours à propos desquels sera énoncé le noyau (*Cannes, bord de mer*). Cette hétérogénéité sémantique est portée par une macrosyntaxe homogène faite d'une énumération de constituants sans autre hiérarchie interne que la distinction établie plus haut entre une unité « noyau » – indispensable à la construction de l'énoncé – et des unités « satellites » – facultatives (Debaisieux 2013 : Chap. 2.2.3). La configuration de (1) ordonne topologiquement ces unités selon un schéma prénoyau-noyau¹³. D'autres configurations ont été recensées : les périphériques droits sont pris en compte comme représentant la configuration symétrique noyau-postnoyau. Quant aux éléments insérés, qui assument une fonction pragmatique de régulation de l'action communicative en cours, on peut les désigner en termes macrosyntaxiques comme des satellites en position intranoyau :

(38) Il n'a (malheureusement / à mon avis) pas pu venir

La modification que je propose par rapport au cadre exposé dans Debaisieux (2013 : 82-84) consiste à poser que les unités macrosyntaxiques sont indépendantes microsyntaxiquement. Si l'on complète cette règle d'interface par celle qui pose que la composition en catégories et constructions grammaticales des unités macrosyntaxiques est libre par défaut, nous avons construit une représentation syntaxique en deux modules indépendants. Pour illustrer ce cadre modifié, je vais l'appliquer au cas des groupes prépositionnels.

3.2.2.2. Traitement macro-syntaxique des groupes prépositionnels détachés à gauche

Dans le cas des groupes prépositionnels, à partir du moment où la préposition n'est pas régie par un verbe, elle peut fonctionner librement comme introducteur d'une construction non verbale autonome. Comme telle, elle peut être rattachée à toute sorte de contextes, y compris non linguistiques et, en particulier, former avec l'énonciation d'une construction verbale une configuration macrosyntaxique. Dans ce cadre, je propose de considérer toutes les constructions prépositionnelles détachées à gauche¹⁴ du verbe comme des séquences microsyntaxiquement autonomes.

Nous avons cependant vu qu'il n'est pas facile de déterminer, dans le cas d'une relation avec une construction verbale, si certains types de détachés à

¹³ Compte tenu du fait que le prénoyau peut être constitué de plusieurs constructions micro-syntaxiques comme on le voit dans (1), ce terme désigne une zone ou un champ prénoyau. Les termes « noyau », « postnoyau » et « intranoyau » doivent être compris de la même manière.

¹⁴ On doit exclure de cette généralisation ceux qui portent des marques explicites de rattachement microsyntaxique à la valence verbale (« à moi on ne m'a rien donné »), qui relèvent d'un traitement particulier évoqué plus loin.

gauche, notamment à valeur locative ou temporelle, sont proportionnels à un pronom. On peut donc hésiter, dans ces cas-là, entre une analyse micro-syntaxique – qui en fait des dépendants du verbe – et une analyse macrosyntaxique. Je vais montrer que l'on peut donner des arguments en faveur de l'hypothèse d'un statut macrosyntaxique.

En premier lieu, cette hypothèse permet de rendre compte facilement de certains emplois qui n'ont pas de correspondant intégré. C'est en particulier le cas des éléments de type « cadratifs » ou « anticadratifs » (Charolles 2003 ; Deulofeu 2009). Dans l'exemple suivant, la portée sémantique des groupes prépositionnels en gras s'étend sur plusieurs constructions verbales finies :

- (39) au Bangladesh tu as aucune femme dans la rue – autant *en Inde* les femmes travaillent dans les champs la femme c'est quelqu'un c'est une personne très importante dans la famille dans la société dans le village – *au Bangladesh* la femme elle passe toute sa vie enfermée à la maison et parfois elles sortent jamais (C-Oral-Rom)

L'analyse par unité macrosyntaxique autonome dispense de créer un décalage entre dépendance syntaxique et portée sémantique. Alors que les éléments régis sont interprétés dans le domaine de la construction micro-syntaxique à laquelle ils sont intégrés, les éléments hors dépendance grammaticale peuvent avoir une portée variable et notamment une portée large. La portée sémantique élargie de ces éléments se retrouve pour des séquences clairement non intégrées à la structure grammaticale. Dans l'exemple suivant, l'adverbe *malheureusement* n'est pas équivalent à un interrogatif et sa portée s'étend sur deux constructions verbales finies :

- (40) mais *malheureusement* même s'il y a notre numéro sur l'abribus on renseigne sur les horaires par contre en cas de grève on prévient pas (Decoda)

C'est aussi le cas pour le groupe nominal introduit par un présentatif dans l'exemple suivant, repris de (7), qui perd sa cohérence sémantique si on ne rattache ce groupe qu'à la première construction verbale :

- (41) il y a des personnes vous allez les voir elles pleurent pendant deux ou trois heures elles vous pleurent dans les bras et vous repartez elles pleurent encore et ça c'est très dur à vivre

La description la plus simple consiste à poser que tous ces éléments antéposés ne sont pas intégrés à la structure grammaticale de ce qui suit, mais se comportent comme des unités macrosyntaxiques « satellites », rattachées à un noyau formé par plusieurs constructions verbales. La composition en catégories de l'unité « noyau » est en effet ouverte et donc peut prendre la forme d'une concaténation de constructions verbales.

L'analyse par construction microsyntaxiquement autonome peut aussi rendre compte de groupes détachés à droite avec une intonation conclusive. Considérons l'énoncé écrit suivant :

- (42) Découvert en 2010, le ver informatique Stuxnet, mis au point par les Américains avec la collaboration d'Israël selon des informations de presse, a ainsi détruit une grande partie des capacités d'enrichissement d'uranium de l'Iran, en s'attaquant à des centrifugeuses Siemens. Fin 2015, puis de nouveau fin 2016, l'Ukraine a de son côté été victime de deux attaques informatiques ciblant ses fournisseurs d'électricité. Avec comme conséquence de ces deux opérations que le pays a attribuées à son voisin russe : des black-out affectant des centaines de milliers de personnes. (web)

La portée sémantique du constituant introduit par *avec comme conséquence de ces deux opérations* englobe les deux phrases écrites précédentes. Il fonctionne donc comme un cadratif « rétrospectif ». Quel est alors le statut syntaxique d'*avec X*. Si on en fait un dépendant microsyntaxique du seul verbe *a été victime*, on aboutit à une incohérence sémantique, puisque l'antécédent de deux opérations n'en mentionne qu'une. Si l'on considère qu'*avec X* est une construction microsyntaxiquement autonome, on peut en faire une unité macrosyntaxique satellite du noyau englobant les deux constructions verbales. L'indépendance microsyntaxique de la construction est d'ailleurs soulignée par la ponctuation forte. Des configurations comparables se retrouvent à l'oral spontané :

- (43) Alain lui il devient complètement fou / il [/] il fait n'importe quoi // *avec* sa femme Christine d'ailleurs qui était dans le même état que lui // euh qui [/] hhh qui était bien chaude // *avec* Barbara qui s'inquiétait de voir ses parents euh #dans t [/] dans un tel état / (C-Oral-Rom)

Le locuteur décrit un épisode d'une scène de « beuverie » concernant le protagoniste Alain. Le comportement d'Alain est décrit dans les deux premières constructions verbales. Quel est alors le statut syntaxique des constructions introduites par *avec* ? La première pourrait formellement être rattachée microsyntaxiquement à la seule construction verbale précédente, mais cela ne rendrait pas compte de l'interprétation d'*avec* : il n'a pas ici la valeur comitative qui serait associée à un statut de modifieur du verbe. La femme d'Alain n'est pas complice de son attitude, mais seulement spectatrice. Cette interprétation est compatible avec un fonctionnement d'*avec* désignant un élément du contexte dans lequel se déroule un processus, comme dans des énoncés du type *avec le temps qu'il fait je ne sors pas*. Cette interprétation est la seule possible pour le deuxième *avec* : la fille assiste de l'extérieur à l'ensemble de la scène (*inquiète de voir*). C'est bien une analyse d'*avec X* comme unité macrosyntaxique associée au noyau complexe formé par l'ensemble des constructions verbales précédentes qui peut rendre compte directement de cette interprétation « anticadrative ». On

peut évidemment vérifier que, dans l'interprétation que j'ai proposée, ces groupes avec SP ne sont pas substituables par un pronom *qu-*. On remarquera par ailleurs que la prosodie, comme la ponctuation dans l'exemple écrit, souligne l'analyse : une frontière majeure (indiquée par ce symbole //) isole les unités macrosyntaxiques, une frontière mineure (ainsi symbolisée /) sépare les composants microsyntaxiques du noyau.

Dans les corpus oraux, ce fonctionnement cadratif rétrospectif est surtout attesté avec la présence devant la préposition d'un groupe (*et*) *tout ça* qui marque explicitement la portée large rétrospective de la préposition, dont le statut syntaxique n'est pas aisé à définir (Deulofeu 2009) :

- (44) L1 quelqu'un qui a un magasin il faut qu'il s'occupe de tout – plus d'aller faire les papiers chez le comptable on a un tas de euh de trucs à faire en plus [...] et pouvoir s'installer une fois qu'on a un C.A.P. il faut aller deux ans- à l'école encore –
 L2 pour obtenir un brevet
 L1 pour ob- pour obtenir le brevet professionnel, mais il faut travailler deux ans - preuve à l'appui avec des bulletins de salaire [...] une fois qu'on a le euh le brevet – on peut aller passer un brevet de maîtrise – et alors là c'est – des cours de de gestion – de euh pédagogie de méthodologie
 L2 de psychologie
 L1 et de psychologie – et des épreuves écrites *et tout ça pour gagner* cinq mille francs par mois [c'est bien pour ça que je dis que les profs de la fac ils sont bien payés]

Enfin, on peut traiter ainsi des séquences qui semblent « flotter » entre deux constructions verbales, sans que l'on ait d'argument formel ou sémantique pour les rattacher à l'une plutôt qu'à l'autre :

- (45) oui tu peux avoir une panne électrique *parce que je sais pas si tu sais* mais tout est commandé électriquement maintenant ou avec des motorisations des télécommandes un tas de trucs il peut y avoir des systèmes qui fonctionnent pas

Le locuteur vérifie par la construction introduite par *parce que* que son interlocuteur dispose des informations nécessaires à la fois pour comprendre l'affirmation qu'il peut y avoir des pannes électriques et que l'ensemble du système peut ne pas fonctionner. On peut aussi dans ce cadre, traiter économiquement des cas difficiles à cerner en termes microsyntaxiques où un supposé syntagme construit n'est pas régi par le verbe à côté duquel il se trouve, mais par un verbe enchâssé :

- (46) donc le jour où elle ne pourra plus se déplacer ou qu'elle sera malade un petit peu plus, euh sévèrement, on essaie de lui faire comprendre que elle ne pourra plus vivre dans cette cabane

Si le constituant est associé au reste de l'énoncé par une relation macrosyntaxique, on peut se contenter de dire que le lien sémantique se fait avec le sens du constituant qui offre la combinaison la plus pertinente en fonction du contexte : *vivre dans cette cabane*.

Un autre avantage est que cette solution permet d'étendre facilement l'analyse à des organisations non verbales, comme en (47) à un noyau nominal, sans être obligé de créer de nouvelles notions :

- (47) La voiture pour le démarrage *nickel* cette fois

L'interprétation de la syntaxe de l'énoncé en termes microsyntaxiques supposerait au mieux une extension à de nouvelles relations par rapport à celles établies jusqu'ici. En revanche, la configuration macrosyntaxique prénoyau-noyau-postnoyau s'applique aussi bien que dans le cas d'un noyau porté par une construction verbale. La composition du noyau étant par principe libre du point de vue des catégories, il peut être construit sur une construction nominale comme sur une construction verbale.

- (48) La voiture pour le démarrage c'était *nickel* cette fois

Le bilan que l'on peut tirer de ces arguments en faveur d'une composante syntaxique minimale peut être résumé ainsi : une composante microsyntaxique minimale est associée à une composante macrosyntaxique et à une composante interprétative indépendamment justifiées. On remarquera en outre que cette organisation ne suppose aucun niveau profond distinct des formes de surface : aucune opération de mouvement ou de recours à l'ellipse n'est nécessaire pour rendre compte des formes observées. Enfin, le traitement macrosyntaxique des séquences longues à gauche du noyau, comme dans l'énoncé (1), dispense d'avoir à choisir entre les représentations (19) ou (20) ou éventuellement une « structure plate » pour traiter la question du type de structure syntagmatique qui organise ces éléments. Je vais préciser ces points en me centrant sur la microsyntaxe de la construction verbale.

Cette architecture permet donc de simplifier la composante syntaxique en maintenant un seul niveau d'éléments régis par le verbe, caractérisé par la proportionnalité stricte des syntagmes aux pronoms interrogatifs-relatifs (le sous-domaine de la valence correspond à une partition lexicale des verbes). En termes de syntagmatique, les composants de la construction verbale constituent avec leur tête une « structure plate », comme illustré par (42) repris de (25), où les syntagmes X sont proportionnels aux clitiques et/ou aux pronoms *qu*-¹⁵ :

- (42) [_{construction verbale} Verbe Spécifieur Syntagme X *]

¹⁵ Je fais l'hypothèse que les « complémentiseurs » (tels que *que* ou *comme*) sont des constructeurs, qui développent donc leur propre syntaxe de rection, même si on peut les considérer comme des têtes « faibles » au regard de certaines propriétés.

À cette structure non ordonnée sont associées des règles de réalisation linéaire dépendant des catégories en jeu. En cas de réalisation lexicale de X, on a par défaut la règle topologique suivante :

(42') [Syntagme sujet V Spécifieur syntagme X*]

Tous les autres éléments qui composent un énoncé sont associés à ces structures grammaticales par des relations macrosyntaxiques indépendamment motivées par l'analyse des énoncés averbaux. Les séquences réalisant les unités macrosyntaxiques peuvent figurer ou à l'extérieur de la construction minimale, ou à chacune des frontières des constituants qui la composent et même, comme on l'a vu, à l'intérieur de ces constituants. Ce schéma simplifié ne rend compte que d'une partie des contraintes qui pèsent sur l'organisation de l'énoncé. La source principale de complexité dans la combinatoire des divers éléments composant des énoncés provient de la composante pragmatico-sémantique¹⁶. Comment est réglée cette combinatoire dans le cas des constructions verbales et des groupes prépositionnels¹⁷ ? Les constructions verbales sont interprétées par des relations de satisfaction d'argument et de modification sémantique. Les représentations sémantiques associées aux groupes prépositionnels contiennent une variable sémantique libre qui est instanciée par des éléments compatibles avec le sens du groupe prépositionnel dans le contexte. Cette variation de l'incidence sémantique en fonction du contexte peut être mise en évidence lorsque ce contexte n'est pas linguistique. Ainsi, au bar, à un serveur amical et un peu étourdi qui m'apporte mon jus de tomate, je peux dire : *avec le sourire, comme toujours*, ou de façon plus factuelle : *et avec du sel de céleri s'il vous plaît*. Lorsque le groupe associé à l'énonciation d'une construction noyau fonctionne en macrosyntaxe, ce ne sont plus seulement des éléments de sens tirés de la situation qui permettent d'instancier la variable, mais divers aspects du contenu de cet énoncé et de son énonciation associés par inférences et non par compositionnalité à l'unité macrosyntaxique. La portée sémantique de ce groupe sera donc variable et indépendante de l'organisation interne de la construction verbale.

L'interprétation de ces séquences est réglée par un principe général : « qui peut le plus peut le moins ». Un élément hors structure grammaticale est associé à l'énonciation d'une construction. Il peut donc en principe se combiner avec tous les niveaux de sa représentation sémantique. Pour un élément en position de prénoyau, on peut donc considérer que, si le sens s'y

¹⁶ Il existe des contraintes purement formelles liées à la solidarité plus ou moins forte entre les composants d'une construction. Un groupe clitiques + Verbe est plus résistant aux insertions qu'une construction nominale, elle-même plus résistante qu'une construction verbale à composantes lexicales. La notion de « domaine » microsyntaxique doit être développée pour en rendre compte (Deulofeu 2014 : 72).

¹⁷ Dans cette esquisse qui reste bien évidemment à élaborer, je m'inspire de la *conceptual structure* associée à la *syntactic structure* dans Culicover & Jackendoff (2005 : 151-162).

prête, il peut commenter l'acte d'énonciation du noyau aussi bien qu'un aspect du sens du cadre syntaxique sur lequel il est bâti.

Ce principe par défaut doit être spécifié par des conditions topologiques complexes : lorsque l'élément non construit est inséré dans le cours d'un énoncé, des contraintes de proximité guident parfois l'interprétation.

- (43) le Président attend avec impatience le résultat de la dernière et de la *sûrement* prochaine conférence (radio)

Cette règle de proximité n'est d'ailleurs pas systématiquement respectée. C'est en effet la combinaison la plus pertinente au vu du contexte qui doit être privilégiée dans l'énoncé suivant, où *peut-être* est incident à *serait dû* et non à *demande* :

- (44) Je me demande peut-être si ce serait dû au fait que je n'ai jamais joué sur PC auparavant (web)

En tout cas, la composition syntaxique interne à la construction ne pourrait pas rendre compte de cette variabilité de portée. C'est une conséquence directe du fait de l'indépendance microsyntaxique des unités macrosyntaxiques : en cas d'insertion, il n'y a pas de raison, *a priori*, que la position de la structure insérée soit commandée par la structure microsyntaxique de l'hôte.

3.3. Problèmes résiduels

Cette incidence sémantique variable est traduite par des rattachements syntaxiques distincts dans les approches par constituance, qui distinguent plusieurs niveaux hiérarchiques dans l'unité de base de l'analyse syntaxique : phrase, syntagme verbal, verbe. Là où j'ai proposé une structure « plate » autour d'une tête : le verbe. Ces approches vont distinguer « complément » de verbe, de syntagme verbal, de phrase. Cette architecture revient pour moi à représenter de façon redondante en syntaxe des relations dont la composante sémantique suffit à rendre compte. Toutefois, il faut examiner des faits qui pourraient justifier une composante microsyntaxique plus complexe.

3.3.1. Dépendance à une sous-partie de la construction verbale

On pourrait s'intéresser aux constructions comme :

- (45) Je lui prends le bras

où la présence de *lui* dépend non seulement du verbe, mais d'un objet, ce que l'on peut exprimer en disant que *lui* est régi par un syntagme verbal regroupant verbe et objet. Cependant, il reste possible de formuler la contrainte à partir du seul verbe : *lui* exige des verbes qui gouvernent un dépendant marqué par le trait grammatical « cas accusatif » et un trait lexical

« partie du corps ». Il s'agit d'une propriété d'une classe de lexèmes. On peut donc se contenter de raffiner les sous-classes de têtes verbales dans la « structure plate », sans être contraint de créer un niveau supplémentaire dans la construction verbale.

3.3.2. Dépendance à l'ensemble d'une construction

Il convient cependant de revenir sur le présupposé qu'un constituant non régi, c'est-à-dire, selon le critère utilisé, non proportionnel à un pronom *qu-*, peut se combiner avec des constructions noyaux non restreintes. Ainsi, des restrictions combinatoires fondées sur les catégories peuvent être invoquées d'après les incompatibilités suivantes : doit-on mentionner dans la description que certaines séquences ne sont compatibles qu'avec une construction définie par un seul type de constructeur, verbal ou nominal, par exemple ? Une étude détaillée des emplois de *d'après N* (Berrendonner, ce numéro) aboutit à la conclusion que, sauf cas d'ellipse, ce groupe prépositionnel ne se combine qu'avec des constructions verbales, ce qui supposerait une contrainte microsyntaxique entre ces catégories. Or, on trouve *d'après X* associé à des constructions très diverses, respectivement nominales, adjectivales et adverbiales :

- (46) Qu'est-ce que c'est ? – C'est notre nouvelle fontaine de table. Felix l'a achetée aux enchères hier. *Une sacrée occase, d'après moi.* (web)
- (47) Je me demande toujours quelle forme donner au pont qui franchira le canal amont des douves. Celle-ci ? *Trop rustique d'après moi.* (web)
- (48) Une loi reconnaît le droit à l'avortement pour les femmes en France et *tant mieux d'après moi*, si cela était remis en cause je me battraï pour la loi. (web)

Ces exemples montrent que *d'après moi* peut se combiner avec ces différents types de construction uniquement si celles-ci peuvent être sémantiquement interprétées comme des assertions. L'absence de contraintes grammaticales sur la combinatoire argumente en faveur d'une analyse macrosyntaxique (noyau-postnoyau) pour ce type d'emploi. La combinaison qui paraît exclue pour *d'après* concerne le type de construction verbale exclamatif :

- (49) ?? D'après moi, qu'il est intelligent !

Mais tous les types syntaxiques d'exclamatives sont concernés. Une interprétation sémantique de la contrainte permet de rendre compte de tous les cas, si on admet avec Marandin (2008) que le contenu de *d'après moi* est redondant avec « l'ego évidentialité » caractéristique de l'exclamation. Sous réserve de nouvelles données, il est donc possible de maintenir que ce satellite n'observe que des contraintes pragmatico-sémantiques avec le noyau auquel il est associé et donc relève bien d'un statut macrosyntaxique.

3.3.2. Le cas des valenciels détachés à gauche

Certains faits exigent que l'on nuance la généralisation proposée selon laquelle les constituants détachés à gauche du groupe sujet-verbe ne peuvent être régis par lui. On trouve des exemples comme :

- (50) (a) mais le deuxième séjour à l'âge de quatorze ans mon mari à *la grand-mère* il lui faisait passer la misère (Tcof)
 (b) alors à *mon frère* il fait tu devrais venir plus souvent (Orfeo)
 (c) *Et à ces transformations correspondent* de grands risques si nous ne comprenons pas ce qui se passe (web)

La présence de la préposition *à* est une marque d'intégration micro-syntaxique du constituant *à la grand-mère* dans la valence du verbe qui suit. L'étude sur exemples de corpus la plus fournie de ces séquences est sans doute celle de Blasco (1999). Il en ressort surtout que les exemples comme (50a et b) représentent une faible proportion des 1500 cas de dislocations relevés, et obéissent à des contraintes spécifiques qu'il faudrait préciser sur un corpus ciblé et échantillonné plus vaste. Il faudrait notamment vérifier la tendance illustrée par (50a) selon laquelle l'élément valenciel antéposé est adjacent au groupe [clitiques + verbe fini]. Notamment pour confirmer l'intuition que l'on ne trouverait pas d'exemples tels que :

- (51) ?? mais à *la grand-mère* le deuxième séjour à l'âge de quatorze ans mon mari il lui faisait passer la misère

Ces éléments conduiraient à étendre à d'autres groupes valenciels lexicaux que le sujet la possibilité d'apparaître devant le groupe [clitiques + verbe fini]. Je propose donc de maintenir l'hypothèse que les séquences détachées précédant l'ensemble [clitiques + verbe fini] ne sont pas régies par le verbe sauf si elles sont explicitement marquées comme appartenant à sa valence. Ceci revient à préciser les règles topologiques microsyntaxiques propres aux éléments valenciels, qui permettent à certains groupes, sous certaines conditions, de figurer en position initiale de la construction verbale comme dans (50 c).

4. Structure syntaxique et régularités de performance

Sag & Wasow (2011) avancent qu'un défi majeur à relever pour la description linguistique est de construire un modèle de compétence compatible avec une théorie de la compétence. Ils concluent que l'architecture de ce modèle doit comporter une composante syntaxique aussi simple que possible, retenant comme axiome principal inspiré du modèle HPSG celui d'une syntaxe composée de groupes construits autour d'une tête lexicale au moyen de relations en nombre limité. L'évolution de l'Approche pronominale que je propose va dans ce sens. Il s'agit que la grammaire, tout en contenant un

noyau dur de règles grammaticales communes, laisse le maximum de possibilités au locuteur pour organiser ce qu'il a à dire. Je vais montrer sur quelques exemples comment il est possible de remplir ce programme avec le modèle que j'ai utilisé.

4.1. Étude de cas

L'avantage d'une composante syntaxique articulée entre une syntaxe grammaticale minimale et une composante macrosyntaxique motivée sur le plan pragmatique, c'est qu'elle est particulièrement adaptée à rendre compte de l'élaboration des énoncés dans le temps des échanges conversationnels (Auer 2005). Il est donc possible, pour décrire la forme des énoncés produits par les locuteurs, d'établir des règles d'interface entre les structures de langue et les régularités de performance. J'appellerai « régularité de performance » des formes d'énoncé récurrentes dont certaines parties peuvent en première analyse apparaître comme mal formées microsyntaxiquement, mais qui ne se révèlent pas comme un obstacle à la poursuite de l'interaction communicative. Considérons l'exemple suivant :

- (53) non non non à la fermeture c'est notre rôle par contre ça c'est vraiment dur parce que euh par exemple moi demain je vais commencer à dix-huit heures et demie et je vais arriver je vais pointer et euh donc je vais faire mon travail ils vont me mettre à un poste je vais occuper mon poste et ensuite euh admettons jusque huit heures huit heures et demie ils vont m'envoyer en pause pendant une demi-heure et euh donc je vais manger euh tu vois me reposer tranquille et au bout de les demi-heure là je reviens pour pointer et là euh je je vais travailler jusqu'à la fermeture et à la fermeture c'est des fois c'est une heure et demie deux heures tu vois si on peut avant c'est bien, mais sinon euh non (Tcof)

Le locuteur explique pourquoi assurer la fermeture du Mc Donald's où il travaille est une tâche particulièrement pénible. Le paragraphe explicatif est fait d'une succession d'énoncés « indépendants » qui respectent un schéma syntaxique « minimal », où la construction verbale est développée au plus par un élément non valenciel. Je vais m'intéresser à la séquence en italique de l'extrait suivant :

- (54) ils vont me mettre à un poste je vais occuper mon poste et ensuite euh *admettons jusque huit heures huit heures et demie* ils vont m'envoyer en pause pendant une demi-heure

Si l'on considérait que cette séquence, parce qu'elle est contenue dans la construction dont la borne gauche est marquée par le connecteur *et*, ne peut être analysée que comme un dépendant régi par *envoyer*, on aboutirait à une absurdité sémantique. La portée sémantique de ce segment est évidemment le verbe *occuper* de la construction verbale précédente, mais il paraît impossible de le rattacher syntaxiquement à un élément d'une autre cons-

truction. La manière habituelle de traiter de tels phénomènes est de dire qu'il s'agit d'une « disfluence », c'est-à-dire d'une erreur de performance qui justifie l'agrammaticalité de l'ensemble. Dans le cadre que j'ai proposé, on peut rendre compte de tels faits en disant qu'il s'agit d'une régularité de performance qui est permise par un statut syntaxique parfaitement régulier de la séquence. La régularité de performance, c'est que l'on peut ajouter une information « après coup » au contenu d'une construction, notamment au moyen d'un groupe prépositionnel microsyntaxiquement indépendant. C'est l'analyse que je donnerai au groupe prépositionnel en italique. Ce groupe peut alors apporter une information « oubliée » dans un premier énoncé, même après le début d'un second énoncé, puisqu'il est autonome. On peut estimer que l'expression du locuteur manque de fluidité, mais il respecte parfaitement la grammaire et utilise avec pertinence une routine pragmatique : compléter une information « après coup ». Une version de la stratégie d'enrichissement informatif qui respecte mieux la connexité syntaxique consiste en l'insertion dans le déroulement de l'énoncé d'une séquence après laquelle tout ou partie de l'énoncé est repris pour être complété :

- (55) c'est c'est nerveusement c'est très difficile à vivre et c'est très démoralisant quoi (*Détresse* 55,12)
- (56) il s'en fait de par le monde, il s'en fait des des des millions de mètres carrés (L91,3 Pozz 9).
- (57) ça me fait à peu près en comptant bien ça fait huit cent mille par mois (*Choix*, 56)

À l'examen, ces énoncés comportent un segment inséré entre les deux termes d'une séquence présentant une régularité de performance bien attestée : reprise d'une amorce de construction avec un deuxième terme qui en assure la complétude sémantique et microsyntaxique. On s'aperçoit alors que l'élément inséré est toujours un terme grammaticalement non construit. Si on distingue bien les domaines macro et microsyntaxiques, la structure syntaxique de l'énoncé n'est en fait pas déviante : la première partie ne comporte pas de schéma prosodique conclusif et peut donc être mise en attente d'une reprise qui complétera la construction. La présence d'un élément non construit entre les deux termes de la reprise ne crée pas de séquence microsyntaxique mal formée : l'interlocuteur ne perçoit pas une rupture. Le procédé est développé dans l'énoncé qui suit, que je présente en mettant une unité microsyntaxique par ligne :

- (58) Donc
pour essayer un petit peu de de sortir cette personne de la misère
(car c'est vraiment un petit peu semblable aux *Misérables* de Victor Hugo)
nous
nous essayons [*tant bien que mal*] de lui faire comprendre que

sa cabane
 dans quelques années
 (entre parenthèses elle a soixante-dix-neuf ans)
 dans quelles ann- dans quelques années
 quand elle pourra ou qu'elle aura des difficultés
 ce qu'on espère pas
 des difficultés à se déplacer ou à évoluer
 (c'est-à-dire que il y a énormément de d'escaliers à monter [pour arriver
 pour accéder à sa cabane])
 donc le jour où elle ne pourra plus se déplacer ou qu'elle sera malade [un
 petit peu plus euh sévèrement]
*on essaie de lui faire comprendre que elle ne pourra plus vivre dans cette
 cabane.*
 (Choix de textes, 2002 : 175-176)

Le texte est bâti comme une succession de deux schémas macrosyntaxiques prénoyau-noyau. Les éléments constituant le prénoyau sont de deux types : des groupes prépositionnels non construits de type « satellite » et des constructions verbales introduites ou non par un connecteur discursif (*car*) pourvues d'une modalité de noyau fonctionnant comme des parenthèses et marquées comme telles dans l'exemple. Le premier noyau est une construction microsyntaxique complexe incomplète. Un deuxième schéma prénoyau-noyau lui succède. Cette configuration assure d'abord directement la complétude microsyntaxique du noyau, puisque la « complétive » reconstituée sans les insertions donnerait un résultat peu acceptable du point de vue de la cohérence sémantique :

- (59) On essaie de lui faire comprendre que on essaie de lui faire comprendre qu'elle ne pourra plus vivre dans cette cabane.

Ce qui assure la cohésion de l'énoncé, c'est qu'il fonctionne selon le schéma vu sous forme simplifiée dans l'exemple précédent : reprise de la construction noyau avec insertion d'éléments non construits ; la tenue en mémoire du noyau repris est très longue, mais elle est possible, car elle se fait « par-dessus » une succession d'éléments non construits. L'accumulation de prénoyaux ne suppose pas un traitement syntaxique complexe et la construction du cadre préalable à la partie construite de l'énoncé peut se faire par une stratégie pragmatique d'accumulation d'objets de discours donnant des éléments à l'interlocuteur pour reconstituer un contexte par inférences permettant de préparer son action communicative. Du point de vue microsyntaxique, on remarquera que les constructions verbales constituant les îlots grammaticaux sont très peu développées : elles comportent essentiellement des constituants valenciels. On remarque seulement trois constructions comportant chacune un régi non valenciels placé entre crochets (*tant bien que mal, pour accéder à sa cabane, un petit peu plus sévèrement*). Une longue intervention peut donc être formée au moyen de constructions microsyntaxiques réduites. Ces constructions sont agencées dans des configurations

macrosyntaxiques de type prénoyau-noyau ou dans des régularités de performance : reprise d'une construction avec complétude mettant en jeu beaucoup d'éléments non construits. Le traitement sémantique de ces ensembles repose donc beaucoup plus sur des inférences que sur une organisation compositionnelle.

4.2. Grammaire première et grammaire seconde des énoncés

Dans ce type de discours, on constate que les constructions fonctionnent majoritairement comme des « fragments » grammaticalement autonomes, plutôt que comme des constituants régis par une tête. Le modèle serait celui de l'accumulation de périphériques autour de constructions centrales réduites à des *chunks* d'extension limitée (Abney 1991). Mais il ne s'agit évidemment là que d'une possibilité d'exploitation du système de la langue, particulièrement adaptée à des prises de parole non préparées. On pourrait imaginer une réécriture de ce texte où la part d'intégration grammaticale serait beaucoup plus grande. Les différences dans l'exploitation du système linguistique ont été prises en compte dans des approches utilisant la notion de « style », dans des oppositions telles que « style segmenté », « style lié » (Bally 1944), reprises dans le cadre plus élaboré des « traditions discursives » (Kabatec *et al.* 2010). Ces études montrent qu'avec des ressources grammaticales basiques identiques, il est possible de construire des textes de structures variées. On peut même dégager des patrons formels de paragraphes qui pourraient constituer un niveau autonome de l'analyse syntaxique, celui de l'étude des corrélations entre organisation macrosyntaxique et constructions microsyntaxiques.

Une question est alors soulevée : est-ce qu'une pratique élaborée de la construction des textes peut aboutir à modifier le système grammatical de la langue et pas seulement à l'exploiter différemment ? Pour soutenir l'idée que certains types de périphériques ont été éliminés des textes écrits, on peut citer les conclusions de l'étude de l'évolution de textes médiévaux par Combettes (2013 : 137) à propos d'exemples comme (60) qu'il propose d'analyser non pas comme des anacoluthes, mais comme des formes régulières de construction du discours :

- (60) S'il dit *que* sa mère lui donna et transporta tel droit [...] il est évident que trop mieu la dite dame d'Orléans le put donner et transporter au roi Philippe

À partir de ce type d'exemple, Combettes conclut :

On assiste à ce qui pourrait être considéré comme un affaiblissement de la nature de subordonnant au profit de la valeur discursive de l'expression. Le *quand* (ou le *si*) perd ainsi sa valeur temporelle ou hypothétique pour prendre celle d'un marqueur de topique comme *quant à*, *en ce qui concerne*.

Il constate que l'évolution dans les textes écrits va vers l'intégration de ces types de périphériques « de discours » dans la construction verbale, les usages « flottants » disparaissant au fil des textes. Des emplois de ce type en langue contemporaine ont cependant été relevés par Benzitoun (2013) :

- (61) *Quand tu dis que la criminalité augmente* j'ai des statistiques qui prouvent le contraire
- (62) *Moi quand je vois la télévision* on ne voit que du crime on banalise le crime on le banalise (CRFP)
- (63) *Quand vous dites avant* c'est quand avant

On ne peut donc pas affirmer que dans son ensemble la catégorie de périphérique « temporel » non construit n'existe plus en français contemporain. Mais Benzitoun dans son étude sur corpus signale que ces cas sont très minoritaires par rapport aux emplois comme modificateurs temporels. Il faudrait alors étendre de telles études sur des données plus vastes pour vérifier si les usages de *quand* et de *si* antéposés ont basculé du côté de l'intégration grammaticale, pour former une catégorie nouvelle de « circonstants régis extra-prédicatifs » ou s'ils sont restés dans le domaine de la macrosyntaxe, avec une forte réduction des interprétations qui mettent en jeu des inférences, sous l'effet de conventions propres à une « tradition discursive » nouvelle. Il s'agit bien ici d'étudier la mise en place d'une grammaire seconde des énoncés en complément de la grammaire première commune à tous les locuteurs (Blanche-Benveniste 2007).

5. CONCLUSION

Les textes oraux font donc un grand usage d'éléments non intégrés grammaticalement fournissant le contexte nécessaire pour donner le maximum de pertinence à l'action communicative accomplie par le noyau grammatical de l'énoncé. Du point de vue du calcul du sens, cette prédominance de la macrosyntaxe donne une large place à l'inférence, puisque la syntaxe ne guide pas le calcul de manière compositionnelle. Le système de la langue autorise en fait les deux stratégies pour coder le sens. Les locuteurs exploitent ces deux stratégies en mettant tantôt l'accent sur l'inférence contextuelle, tantôt sur la compositionnalité. On sait que l'écrit standard a peu à peu mis en place un système fondé sur une minimisation du recours à l'inférence. Les périphériques que l'on y rencontre sont essentiellement ceux qui peuvent s'interpréter compositionnellement, c'est-à-dire que l'on peut analyser superficiellement comme des détachements de termes d'une construction grammaticale. Le *nominativus pendens* sera ainsi éliminé du répertoire, ainsi que des usages non intégrés éloignés de l'interprétation microsyntaxique. On peut conclure avec La Polla (2003) : « dans cette conception, le langage et les règles qui gouvernent son usage dans une société particulière sont un ensemble de conventions sociales qui se sont

développées, construites collectivement par les membres de cette société en réponse à la nécessité de limiter le nombre d'inférences à produire pour interpréter les messages. Cette limitation prenant les formes que chaque société aura jugées opportunes ». Ajoutons que les choix, plutôt que de la société tout entière, sont ceux des diverses traditions discursives et oratoires qui y coexistent.

RÉFÉRENCES

- ABNEY S. (1991). Parsing by chunks. In : R. Berwick, S. Abney, C. Tenny (eds), *Principle-based Parsing*. Kluwer : Academic Publisher, 257-278.
- AUER P. (2005). Syntax als Prozess. In *LiSt – Interaction and Linguistic Structures* 41.
- BALLY Ch. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Francke.
- BENZITOUN C. (2013). Description des séquences introduites par *quand* en français parlé. In : J.-M. Debaisieux (éd.), *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français contemporain*. Paris : Hermès / Lavoisier, 427-497.
- BERRENDONNER A., DEULOFEU J. (2020). La Rection. *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : encyclogram.fr
- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J., STEFANINI J., EYNDE K. VAN DEN (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2007). Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue. *Langage et société* 121, 129-141.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010). *Le français : Usages de la langue parlée*. Leuven-Paris : Peeters.
- BLASCO-DULBECCO M. (1999). *Les dislocations en français contemporain*. Paris : Champion.
- BONAMI O., GODARD D. (2007). Quelle syntaxe, incidemment, pour les adverbes incidents ? *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 102, 255-284.
- CHAROLLES M. (2003). De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de Linguistique* 47, 11-51.
- COMBETTES B. (2005). Les constructions détachées comme cadres de discours. *Langue française* 148, 31-44.
- COMBETTES B. (2013). Quelques aspects de la « subordination » en ancien et moyen français. In : J.-M. Debaisieux (éd.), *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français contemporain*. Paris : Hermès / Lavoisier, 99-139.

- CREISSELS D. (2006). *Syntaxe générale. Une introduction typologique 2, la phrase*. Paris : Hermès.
- CULICOVER P., JACKENDOFF R. (2005). *Simpler Syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- DEBAISIEUX J.-M. (éd.) (2013). *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français*. Paris : Hermès / Lavoisier.
- DEULOFEU J. (1977). La syntaxe et les constructions binaires. *Recherches sur le français parlé* 1, Presses Université de Provence, 30-61.
- DEULOFEU J. (2009). Portée sémantique et rattachement syntaxique vers l'amont des constituants périphériques non « phrastiques » en français parlé. In : M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier & P. Danler (éds), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tome 4, Section 11. Berlin : Walter de Gruyter, 359-370.
- DEULOFEU J. (2013). L'approche macrosyntaxique, sources et controverses. In : J.-M. Debaixieux (éd.), *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français contemporain*. Paris : Hermès / Lavoisier, 427-497.
- DEULOFEU J. (2014). La problématique de la liaison entre prédications à la lumière de la distinction entre construction et énoncé : Intégration versus insertion. *Langue française* 138, 59-73.
- DEULOFEU J. (2016). La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours. *Modèles linguistiques* 74, 135-166.
- EMONDS J. (à paraître). The pre-modification criterion for French and English and the category of adverb. *Verbum*.
- ESPINAL M.T. (1991). The Representation of Disjunct Constituents. *Language* 67, 726-762.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- HAEGEMAN L. (2012). *Adverbial Clauses, Main Clause Phenomena, and the Composition of the Left Periphery. The Cartography of Syntactic Structures*, vol. 8. Oxford : Oxford University Press.
- HIRSCHBÜHLER P. (1974). La dislocation à gauche comme construction basique en français. In : C. Rohrer, N. Ruwet (éds), *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle, I. Études de Syntaxe*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 9-17.
- KABATEC J., OBRIST P., VINCIS V. (2010). Clause linkage techniques as a symptom of discourse traditions. In: A. Dorgeloh, A. Wanner (eds), *Syntactic variation and genre*. Berlin : Mouton de Gruyter, 247-275.
- LA POLLA R. (2003). Why language differ : variation in conventionalisation of constraints on inference. personal.cityu.edu.hk/~ctrandy/LaPolla.pdf.
- LAVIEU B. (2006). De la difficulté à distinguer entre groupes prépositionnels régis et non régis. *Modèles linguistiques* 53, 131-144.
- MARANDIN J.-M. (1998). Grammaire de l'incidence. Manuscrit, CNRS, UMR 7110.

- MARANDIN J.-M. (2008). The exclamative clause type in French. In: S. Müller (ed.), *Proceedings of the 15th International Conference on HPSG*, 436-456.
- MITHUN M. (2005). On the assumption of the sentences as the basic unit of syntactic structures. In: Z. Frayzingier (ed.), *Linguistic diversity and language theory*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 169-183.
- SAG I., WASOW T. (2011). Performance-Compatible Competence Grammar. In: R. Borsley, K. Börjars (eds), *Non-Transformational Syntax: Formal and Explicit Models of Grammar*. Cambridge : Blackwell Publishing.